

# Rapport annuel 2013-2014





288, rue Dalhousie, pièce E  
Ottawa (Ontario) K1N 7E6  
Tél. : 613 241-8433  
Télec. : 613 241-8435  
[aocvf@francofemmes.org](mailto:aocvf@francofemmes.org)  
[www.aocvf.ca](http://www.aocvf.ca)



## Mot de la présidente

Au cours de l'année 2013-2014, l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a poursuivi son travail en lien avec son plan stratégique « Ensemble ça marche ». L'organisme a également amorcé les travaux préparatoires en vue de tenir, en 2014, ses États généraux sur la violence faite aux femmes et les services en français, 10 ans après l'exercice précédent.

Malgré les changements survenus à la direction, le soutien au développement des services en français en Ontario est demeuré l'une de nos priorités et nous sommes ravies de la mise en œuvre du Centre de services juridiques pour les femmes francophones de l'Ontario.

Plusieurs enjeux, ayant des impacts importants chez les femmes d'expression française victimes de violence, nous ont interpellés cette année. Impliquées dans la coalition féministe abolitionniste pancanadienne, nous avons été actives et présentes avant et durant l'audience à la Cour suprême du Canada le 13 juin 2013 dans la cause *Bedford c. Canada* et avons produit des messages d'intérêt public soutenant notre position. De plus, en soutien à la coalition pour le contrôle des armes et au mouvement réclamant une enquête nationale sur les meurtres et disparitions de femmes autochtones, nous avons saisi les occasions de contribuer au mieux-être des femmes victimes de violence.

Coordonnant 3 campagnes de sensibilisation et d'information sur la violence faite aux femmes à l'échelle provinciale, encore une fois, l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a fait une différence dans la vie des gens en rendant accessible une information des plus pertinentes pour que la prévention de la violence soit l'affaire de toutes et tous.

Tout ce travail a été rendu possible grâce à l'engagement et à la passion de l'équipe d'employées d'AOCVF, au dévouement des administratrices et au soutien des organismes membres, et nous vous en remercions.

Nous voulons également remercier nos partenaires qui, cette année encore, se sont engagés et ont soutenu nos projets. Merci également à Josée Guindon pour son travail à la direction d'AOCVF et qui a quitté l'organisme dans le courant de l'année, ainsi qu'à Madeleine Dagenais qui a assumé la direction intérimaire. En terminant, merci à tous nos bailleurs de fonds pour leur contribution inestimable à la cause de la violence faite aux femmes.

Jeanne Françoise Mouè



## Mot de la directrice générale

Mon arrivée récente à la direction d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes m'a permis de constater la crédibilité que l'organisation a su bâtir, au fil des ans, auprès de ses organismes membres, partenaires et bailleurs de fonds.

Ceci n'est guère étonnant à la lumière de l'héritage que le regroupement partage avec nos consœurs et partenaires à travers la province et même au-delà de celle-ci. Forte d'une mémoire organisationnelle incarnée dans des écrits dont la pertinence m'a été maintes fois témoignée et riche de passeuses de flambeaux engagées, féministes et inspirantes, la relève dont je fais partie est bien entourée.

Je suis heureuse de travailler au service de la cause, des femmes et des membres. Ensemble, nous irons encore plus loin pour défendre et développer les services en français en matière de violence faite aux femmes, et ce, dans une approche féministe à l'échelle provinciale et globale.

Le travail est ambitieux, mais la cause en vaut l'effort pour nous toutes.

Marie Poirier

## Mission

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) est un regroupement provincial féministe et francophone qui travaille en Ontario à l'élimination de la violence faite aux femmes afin qu'elles exercent leurs pleins droits à l'égalité.

## Valeurs

- Coopération
- Égalité
- Respect
- Diversité
- Accessibilité
- Imputabilité

## Vision

AOcVF est cheffe de file des stratégies d'élimination de la violence faite aux femmes en Ontario français.

## Mandat

Objets tels que définis dans les Lettres patentes

- Promouvoir les intérêts des femmes d'expression française en Ontario, dans le dossier de la violence faite aux femmes
- Favoriser la concertation entre les partenaires dans ce domaine

## Buts

- Promouvoir le développement de ressources en français pour les femmes de l'Ontario qui sont victimes de violence faite aux femmes
- Soutenir l'action des intervenantes qui œuvrent dans le domaine de la violence faite aux femmes par la formation et la réalisation de matériel éducatif en français
- Développer la concertation et la communication entre les groupes communautaires, les agences et les organismes qui œuvrent dans le domaine de la violence faite aux femmes
- Prévenir la violence faite aux femmes par la sensibilisation et l'action

## Principes directeurs

Préambule :

Tout développement de services en français (SEF) en matière de violence doit être pensé en fonction du droit de chaque femme à l'égalité, la sécurité et la liberté, droits garantis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Tout plan stratégique préparé par AOcVF doit être conçu dans une perspective de vision provinciale globale.

Les femmes d'expression française de l'Ontario ont droit à des SEF en matière de violence faite aux femmes, peu importe leur lieu de résidence. Elles ont droit à l'accessibilité et à la gratuité des services en matière de violence partout dans la province.

Les SEF en matière de violence contre les femmes doivent être développés et gérés dans une perspective d'analyse féministe de la violence contre les femmes. À eux seuls, ils ne suffisent pas à éliminer la violence faite aux femmes. Les stratégies doivent tenir compte de la complexité du problème, et viser une intervention globale sur le système sur lequel repose la violence contre les femmes.

La prévention est au centre de notre intervention, et comprend l'ensemble des moyens à prendre pour prévenir la violence faite aux femmes, sur une base sociétale et non individuelle.

Les services en français à l'intention des femmes victimes de violence doivent être autonomes, libres d'agir et d'être en français, et gérés **par** et **pour** les femmes francophones. Ils doivent refléter et servir les femmes dans leur diversité et doivent demeurer communautaires et ne pas être absorbés à l'intérieur d'institutions ou de services de santé pour maintenir leur latitude quant à l'action et démontrer que la violence contre les femmes n'est pas un problème individuel de santé, mais bien un problème d'ordre social.

Le gouvernement doit assurer une continuité aux SEF en matière de violence contre les femmes. Le gouvernement et les fournisseurs de SEF en matière de violence contre les femmes doivent reconnaître leur imputabilité à la communauté francophone et s'y engager. Les SEF en matière de violence contre les femmes doivent bénéficier du financement approprié pour répondre aux besoins des femmes francophones dans toute la province.

## Les membres par région

### Est

Maison Interlude House - Hawkesbury et Services externes - Alexandria  
Centre Novas - CALACS francophone de Prescott-Russell  
Centre de ressources de l'Est d'Ottawa (CREO) et de Pembroke  
CALACS francophone d'Ottawa

### Sud

La Maison, maison d'hébergement pour femmes francophones de Toronto  
Réseau-femmes du sud-ouest de l'Ontario  
Centre de santé communautaire Hamilton Niagara  
Oasis Centre des femmes - Grand Toronto et Halton Peel  
Carrefour des femmes du sud-ouest de l'Ontario  
Colibri - Centre des femmes francophones du comté de Simcoe

### Nord

Centr'Elles, centre des femmes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario - Thunder Bay et Geraldton  
Centre Victoria pour femmes - Sudbury, Elliot Lake, Sault Ste-Marie, Wawa  
Centre Passerelle pour femmes du Nord de l'Ontario et Villa Renouvellement - Timmins  
Habitat Interlude - Kapuskasing  
Centre de ressources familiales Pavilion - Haileybury

## Lieu d'échange, de réflexion et d'action

Le conseil d'administration de l'AOCVF voit à la mise en œuvre du plan d'action. Les membres sont soucieuses et engagées à mettre en commun leurs expertises et leurs savoirs afin de discuter des enjeux qui ont des répercussions chez les femmes d'expression française victimes de violence.

Nous remercions tous les organismes membres qui alimentent notre travail et voulons, en particulier, souligner le travail des membres du conseil d'administration :

Anne Jutras	Centre Novas - CALACS francophone de Prescott- Russell
Céline Pelletier	Maison Interlude House - Hawkesbury
Dada Gasirabo	Oasis Centre des femmes - Grand Toronto et Halton Peel
Danielle Pécore-Ugorji	CALACS francophone - Ottawa
Gaëtane Pharand	Centre Victoria pour femmes - Sudbury
Jeanne Françoise Mouè	Maison d'hébergement pour femmes francophones de Toronto
Jo-Anne David	Colibri Centre des femmes francophones du comté de Simcoe
Julie Béchard	Centre Passerelle pour femmes du Nord Ontario - Timmins
Loubna Moric	Centre de santé communautaire Hamilton Niagara
Rose Viel	Centr'Elles, Centre des femmes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario - Thunder Bay
Thérèse Allard	Habitat Interlude - Kapuskasing

## Une équipe engagée

L'équipe d'AOCVF est composée de femmes engagées qui accomplissent un travail extraordinaire afin de soutenir le secteur de la violence faite aux femmes. Merci à Emmanuelle, Kim, Madeleine, Maïra, Mélanie, Nancy, Raïssa et Virginie pour votre sensibilité, votre écoute et votre engagement. Merci également à toutes celles qui ont été de passage auprès de l'équipe pour des projets spécifiques, ainsi qu'aux consultantes externes qui sont toujours là pour nous offrir leurs services de qualité.

Des changements sont survenus dans l'équipe au cours de l'année, comme des départs vers d'autres défis ainsi que des départs à la retraite. Nous tenons donc à remercier Élisabeth Larsen, Josée Guindon, Ghislaine Sirois, Andrée Noiseux et Annette Perrin d'avoir contribué à la cause des femmes, ainsi qu'aux réalisations de l'AOCVF et de son réseau.

## Réalisations

Nous travaillons, depuis quatre ans maintenant, à la réalisation de notre plan d'action « Ensemble, ça marche ». Comme vous pourrez le constater, grâce à l'engagement et la passion de nos organismes membres ainsi que des membres de l'équipe de l'AOCVF, nous avons avancé dans plusieurs dossiers qui ont pour objectif ultime de mettre fin à la violence faite aux femmes. Nos priorités d'action pour 2013-2014 se sont arrimées aux trois buts de notre plan d'action.

**But 1 - L'élimination de la violence faite aux femmes dans toutes leurs diversités, par l'atteinte des droits à l'égalité.**

### 1. Exploitation sexuelle - prostitution



Nous avons complété le projet « Lutter contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales en Ontario francophone » dressant un aperçu dans trois villes francophones de l'Ontario (Hawkesbury, Sudbury et Toronto) des lieux d'exploitation sexuelle et de la sollicitation à la consommation du corps des femmes.

#### Le jugement Bedford c. Canada et la Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution

Le 20 décembre 2013 dans un jugement unanime, la Cour Suprême du Canada a déclaré inconstitutionnels la plupart des articles du Code criminel canadien concernant la prostitution et a donné un an au gouvernement canadien pour rédiger de nouvelles lois en matière de prostitution.

La Cour a trouvé les effets de l'article 210, alinéas 212(1)j) et 213(1)c) du Code criminel disproportionnés vis-à-vis des objectifs de la loi sur la prostitution qui est de réprimer le désordre public. La Cour a aussi affirmé que les articles portent atteinte au droit à la sécurité de la personne garanti par l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés.

La Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution a entrepris plusieurs actions en réaction à cette décision dont, entre autres :

- Envoi de lettres aux député.e.s afin d'exprimer notre position
- Rencontre des membres de la coalition et de ses alliées
- Rédaction d'une ébauche de projet de loi distribuée aux différents partis politiques

- Rencontre avec plusieurs membres de différents partis politiques du gouvernement fédéral
- Participation à la consultation publique en ligne
- Participation à des consultations publiques sur invitation du gouvernement conservateur et du ministère de la Justice du Canada
- Conférence de presse à la Colline du Parlement à Ottawa lors du dépôt du projet de loi

Les messages clés lors de ces activités étaient que :

- La prostitution n'est pas un crime sans victime
- C'est un crime de genre
- Criminaliser les femmes ne les protégera pas
- Décriminaliser les hommes ne protégera pas les femmes
- Le consentement ne peut pas être acheté

Impliquées dans la Coalition pour l'abolition de la prostitution, nous avons pris part activement à l'élaboration de la campagne de sensibilisation « Nous voulons plus pour les femmes » - [www.abolitionprostitution.ca](http://www.abolitionprostitution.ca) visant à informer et sensibiliser la population canadienne quant à la réalité que vivent les femmes qui sont dans la prostitution et aux impacts qu'aurait la légalisation de la prostitution sur elles. Nous avons soutenu les membres de l'AOCVF dans la diffusion des messages de la campagne et avons produit du matériel d'intérêt public ainsi qu'une courte vidéo qui est disponible sur youtube : [www.youtube.com/watch?v=rTqAujBQx7M&feature=youtu.be](http://www.youtube.com/watch?v=rTqAujBQx7M&feature=youtu.be)

## 2. L'abolition du registre des armes à feu

Nous avons poursuivi notre implication dans le travail d'information et de sensibilisation fait par la Coalition pour le contrôle des armes en diffusant par exemple, auprès de la communauté francophone, son bulletin donnant de l'information sur les réalités et les impacts de l'abolition du registre des armes à feu, ainsi que sur les démarches entreprises pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux enfants.

La Coalition rapporte dans son bulletin de décembre 2013 :  
 « Un contrôle efficace des armes à feu est reconnu mondialement comme une stratégie importante dans la lutte contre la violence fondée sur le genre. Le 26 septembre 2013, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la Résolution 2117 encourageant les États à s'acquitter de leurs engagements internationaux pour arrêter le trafic d'armes illicite [...]. La résolution a également reconnu l'impact disproportionné sur la violence envers les femmes et les filles et a encouragé ceux qui sont impliqués dans l'élaboration des politiques liées "à prendre en compte les besoins particuliers des femmes et des enfants". »

De plus, la Coalition pour le contrôle des armes à feu a annoncé son intention de déposer, en mai 2014, une demande d'intervention auprès de la Cour suprême du Canada afin d'obtenir les données québécoises du registre des armes à feu qui n'ont pas été détruites, contrairement aux données pour les autres provinces. Vous vous rappellerez sans doute que les données ont été détruites le 1<sup>er</sup> décembre 2012, soit au cours des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes.

### 3. Le droit à l'avortement

En 2013, on fêtait 25 ans de droit à l'avortement. En effet, c'est en 1988 que la Cour suprême du Canada décriminalise l'avortement en invoquant la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le décès de Henry Morgentaler le 22 mai 2013 et la fermeture de la clinique Morgentaler de Fredericton au Nouveau-Brunswick, annoncée en avril 2014, ont rappelé le rôle important que ce médecin a joué dans cette lutte et la fragilité des acquis. Force est de constater que la décriminalisation de l'avortement ne suffit pas pour garantir l'accessibilité à ce service partout au pays.

Malgré ce droit acquis, le 9 mai 2013, des milliers de manifestant.e.s ont participé au rassemblement sur la Colline Parlementaire suivi de la Marche nationale pour la vie. Environ 20 000 personnes ont pris part à l'événement. Pour notre part, nous étions un petit groupe, environ une centaine de militant.e.s, qui ont manifesté pour le maintien du droit à l'avortement. Nous nous sommes ainsi assuré qu'un message libre-choix vienne enrichir le débat.

Ralliées à d'autres groupes militant pour les droits des femmes, nous avons été actives dans les communautés afin de rendre accessible l'information quant à l'historique de l'obtention de ce droit et à l'importance de ne pas le perdre.

### 4. Idle no more

Nos consœurs des Premières Nations poursuivent leurs démarches pour que le gouvernement fédéral mène une enquête nationale sur les femmes autochtones portées disparues ou assassinées et agisse pour mettre fin à cette situation. Nous continuons à informer et sensibiliser notre réseau à la réalité que les femmes autochtones ont vécue et vivent encore aujourd'hui, et l'encourageons à les appuyer dans leurs revendications.

### 5. Pauvreté et logement

La réforme de l'assurance emploi, entrée en vigueur en 2013, touche principalement les travailleurs et travailleuses à statut précaire et à bas salaire où les femmes sont surreprésentées. La réforme signifiera-t-elle que les femmes qui occupent des emplois occasionnels devront accepter des conditions de travail à la baisse si elles ne se trouvent pas un emploi rapidement ? Et qu'en est-il du choix qui s'offrira à elles : choisir un emploi à temps partiel à bas salaire, mais à proximité de la maison versus un emploi à une distance éloignée qui ne permet pas de concilier famille et emploi ? Les femmes vont-elles plutôt choisir de ne pas avoir recours aux prestations auxquelles elles auraient droit parce que le processus est devenu trop complexe ou encore, choisir de se retirer complètement du marché du travail aux dépens de leur autonomie économique?

## But 2 - La pérennité du réseau autonome des services en français en matière de violence faite aux femmes

### 1. La concertation, une nécessité pour les francophones

Au cours des années, l'une des stratégies utilisées par AOcVF et son regroupement dans le développement des services en français en matière de violence faite aux femmes a été la concertation. Favoriser le travail de collaboration et de concertation permet d'identifier les enjeux, les besoins et les actions à entreprendre, en plus de briser l'isolement. Ainsi, AOcVF organise deux rencontres de concertation provinciale des intervenantes par année, qui guident le travail et permettent de définir les priorités d'action nécessaires afin de répondre aux besoins du secteur.

Comme le veut la tradition à AOcVF, une rencontre des intervenantes des CALACS s'est tenue du 15 au 17 mai 2013. Un atelier portant sur les mythes en agression à caractère sexuel a été offert, suivi d'activités au cours desquelles les intervenantes ont pu discuter de consentement, des mythes, des identités de genre et des réactions fréquentes de la communauté face aux agressions à caractère sexuel. De plus, une présentation a été faite sur la tenue d'un groupe de soutien pour les survivantes d'agression sexuelle s'identifiant comme ayant des personnalités multiples.

Une rencontre des intervenantes œuvrant en matière de violence conjugale auprès des femmes et de leurs enfants a eu lieu du 13 au 15 novembre 2013. Nous y avons offert divers ateliers, dont l'un sur les impacts des changements à la *Loi sur l'immigration* et l'autre sur les enjeux de la communication entre les mères et leurs enfants.

De plus, une consultation, en préparation de l'« État des lieux » en vue des États généraux de 2014, a été menée auprès des intervenantes lors de la rencontre de mai et celle de novembre 2013.

Au cours de ces rencontres de concertation, les intervenantes sont aussi invitées à nous faire connaître les forces, défis et besoins spécifiques à leur région. Soulignons entre autres que les ateliers de sensibilisation demeurent un outil important pour rejoindre les collectivités et faire connaître les services en français (SEF); la pauvreté, ainsi que l'accès à des logements abordables et sécuritaires demeurent un obstacle majeur pour les femmes qui veulent quitter un conjoint violent; le manque d'aiguillage des femmes d'expression française vers les services en français représente un défi de taille dans l'accès aux SEF et finalement, les besoins de conseils et de représentation juridiques en français pour les femmes sont prioritaires dans toutes les régions de l'Ontario.

### 2. Consolider les infrastructures des services en français

Nous avons poursuivi l'offre de soutien ponctuel et favorisé le réseautage des directrices et gestionnaires des organismes membres à travers la province.

Encore cette année, la question du roulement de personnel demeure un enjeu de taille auquel sont confrontées les gestionnaires membres d'AOcVF. À cela s'ajoutent les besoins et défis de gestion des ressources humaines, ainsi que la planification de la relève, autant dans les organismes membres que dans le personnel de l'AOcVF. Ces questions ont alimenté une réflexion quant à la préparation de la relève afin d'assurer la pérennité du secteur.

### 3. Préparation de la relève

Nous travaillons à deux volets de préparation de la relève, soit la relève de formatrices et la relève des employées de l'AOCVF. La relève des formatrices fait partie du plan de l'Institut francophone de formation et a pour objectif de former des intervenantes et des gestionnaires afin qu'elles soient outillées pour offrir des formations aux organismes membres ou autres organismes francophones de leur région. Un plan de formation a été développé. Ce projet s'étend sur 3 ans et prévoit former deux personnes par région, en plus de quelques employées de l'AOCVF.

Une première formation a eu lieu en mars 2014 sur des outils et techniques pour réussir ses interventions en public. Ce projet nous paraît très prometteur.

### 4. Prévention et la sensibilisation

La coordination des trois campagnes provinciales s'est poursuivie. Ces campagnes ont des mandats distincts, mais toutes, un but commun : informer la population d'expression française quant aux réalités de diverses formes de violence faite aux femmes et lui donner les outils nécessaires afin qu'elle soit partie prenante des solutions dans le but de mettre fin à la violence faite aux femmes.

## ■ ■ ■ TRAÇONS ■ LES ■ LIMITES.CA ■ ■ ■

### Campagne d'éducation publique sur la violence à caractère sexuel - Traçons-les-limites

En mai 2012, AOCVF, en collaboration avec l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres, a lancé la campagne Traçons-les-limites (TLL) destinée à engager la population à mettre fin à la violence à caractère sexuel.

Dans un premier temps, une série de six scénarios, représentant différentes formes de violence à caractère sexuel, a été développée et se décline en affiches et cartes postales. Un guide d'utilisation a été créé pour expliquer la campagne et pour soutenir la tenue d'activités dans les communautés. Un site Internet interactif dédié à la campagne est accessible, de même que plusieurs autres outils de promotion. Très présente dans les médias sociaux, la campagne a suscité la participation et la réaction de la communauté francophone. Nous poursuivons le travail de diffusion de l'information de la campagne provinciale TLL sur le site Web ou par le biais des médias sociaux.

Nous soutenons également les CALACS dans leur mise en œuvre de la campagne sur le terrain. Les CALACS se sont approprié la campagne et l'utilisent régulièrement, que ce soit lors d'ateliers dans la communauté ou avec les usagères. En mai 2013, mois de prévention des agressions à caractère sexuel, plus de quarante activités ont eu lieu un peu partout dans la province.

AOCVF a également soutenu la FESFO dans son projet de développement de magazines réalisés par les jeunes, appelés zines, afin de veiller à ce que ce projet soit bien arrimé à la campagne TLL et contribue à son enrichissement.

Dans une deuxième phase et dans le but de diversifier le format des outils, AOCVF a développé des vidéos sur diverses formes de violence à caractère sexuel, toujours dans l'objectif de permettre un dialogue sur cette problématique. Quatre vidéos ont été créées, chacune traitant d'une forme différente d'agression à caractère sexuel.

Les thèmes choisis sont l'inceste, le viol conjugal (l'agression à caractère sexuel dans un contexte conjugal), le cyberharcèlement sexuel (via les réseaux sociaux) et l'agression à caractère sexuel liée à la consommation d'alcool. Afin de permettre une plus grande diffusion des vidéos, des versions courtes ont été créées et sont accessibles sur le Web.

Site Internet : [www.tracons-les-limites.ca](http://www.tracons-les-limites.ca)

 @TraconsLimites

 Traçons les limites



## Voisin-es, ami-es et familles

Campagne de sensibilisation à la violence **faite aux femmes** -  
Voisin-es, ami-es et familles (VAF)

Grâce aux agentes VAF dans différentes régions et la coordination de la campagne à AOcVF, plusieurs activités de sensibilisation ont eu lieu au cours de l'année afin de faire connaître la campagne et engager les gens à être attentifs aux signes avertisseurs de la violence et poser des gestes concrets pour aider.

Dans le cadre d'une stratégie visant à maximiser le rayonnement de la campagne VAF en Ontario, nous avons exploré divers moyens de diffuser les messages de la campagne VAF dans un plus grand nombre de milieux et communautés de l'Ontario français. Cette exploration nous a menées à l'identification d'une nouvelle stratégie : nous avons commencé à développer, avec l'Association française des municipalités de l'Ontario (AFMO), un modèle de collaboration qui nous permettra d'intégrer VAF aux initiatives mises de l'avant par les municipalités francophones de l'Ontario. Ce partenariat mise notamment sur la collaboration avec les conseils municipaux et l'endossement du message VAF par les municipalités.

Une formation VAF « Agir contre la violence, c'est notre affaire! - La violence faite aux femmes et le milieu de travail » (« Make it our business ») a été donnée aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux de la Défense nationale en février 2014 à Ottawa, grâce au soutien d'Oasis et en collaboration avec le Centre for Research & Education on VAWC.

Site Internet : [www.voisinsamisetfamilles.ca](http://www.voisinsamisetfamilles.ca)

Campagne - Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF)

Rappelons-nous que cette campagne a pour but d'informer les femmes de l'Ontario sur le droit de la famille.

AOcVF a été active afin d'assurer le développement et la mise à jour de produits d'information en français.

En continuité avec le travail effectué les années précédentes, AOcVF a adapté, mis à jour et distribué à ses membres différents livrets d'information sur des sujets touchant les femmes francophones victimes de violence :

- L'aliénation parentale, la pension alimentaire pour enfant
- La garde et le droit de visite
- Le droit de la famille et les femmes immigrantes, réfugiées ou sans statut

Des enregistrements audio de différents livrets d'information sont également accessibles en ligne. Cette année, les sujets suivants ont été insérés en version audio :

- Livret 3 – La pension alimentaire pour enfant
- Livret 5 – La garde légale et le droit de visite
- Livret 8 – Le droit de la famille et les femmes immigrantes, réfugiées ou sans statut
- Livret 14 – Le droit de la famille et les services en français
- Livret 15 – L'aliénation parentale

Ces informations sont disponibles en version papier, en ligne et en version audio sur le site Web [www.undroitdefamille.ca](http://www.undroitdefamille.ca).

Nous avons collaboré au cours de cette période avec l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO). L'AJEFO a distribué le feuillet publicitaire de la campagne lors de son congrès annuel qui regroupe une centaine d'avocates et d'avocats francophones de l'Ontario. La campagne a aussi été présentée à des services connexes, tels que la Police provinciale de l'Ontario, aux services aux tribunaux, aux services en établissement, au Collège de la police et au Bureau de l'avocat des enfants. Nous avons aussi eu l'occasion de présenter la campagne aux organismes suivants : la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), l'Association francophone des municipalités de l'Ontario (AFMO) et Aide juridique Ontario.

Nous avons également présenté trois webinaires. Deux sur les sociétés d'aide à l'enfance et un sur la *Loi sur les services en français*.

D'avril 2013 à mars 2014, nous avons distribué près de 21 000 publications. Au cours de cette période, nous avons envoyé le matériel de la campagne aux cabinets d'avocats francophones qui pratiquent le droit de la famille en Ontario, à tous les YWCA de l'Ontario ainsi qu'au Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (MOFIF).

Nous avons aussi, au cours de cette période, débuté une entente de collaboration et de promotion avec les agentes de la campagne Voisin-es, ami-es et familles et la ligne provinciale Fem'aide.

Actives sur les réseaux sociaux, nous avons publié plus de 500 messages sur notre compte Twitter et nous avons recruté plus 75 nouvelles et nouveaux abonnés.

Site Internet : [www.undroitdefamille.ca](http://www.undroitdefamille.ca)

 @CampagneFODF

### But 3 - La reconnaissance des besoins de la communauté des femmes d'expression française de l'Ontario et la défense des droits des femmes d'expression française de l'Ontario

#### 1. Améliorer l'accès aux services en français

##### La ligne Fem'aide, la porte d'entrée vers les SEF en matière de violence faite aux femmes

En plus d'être la porte d'entrée des services pour les femmes d'expression française victimes de violence, la ligne Fem'aide comble les lacunes en offrant des services de soutien téléphonique dans les régions où les femmes n'ont pas accès à des SEF.

Nous sommes toujours engagées à soutenir les organismes gestionnaires de la ligne dans l'harmonisation des services offerts, tout en respectant les réalités régionales. Cette année, l'emphase a été mise sur l'objectif d'harmonisation de l'intervention grâce à une formation provinciale des intervenantes qui a eu lieu en février 2014 à Toronto, ainsi que l'harmonisation des pratiques de gestion, tout en reconnaissant que les réalités et les besoins sont spécifiques aux diverses régions.



##### L'Institut francophone de formation en matière de violence faite aux femmes

Heureux de l'annonce d'un renouvellement de financement de trois ans, l'Institut a poursuivi son mandat de développer de la formation et des ressources éducatives, particulières à la réalité des services en français en matière de violence faite aux femmes en milieu minoritaire. Notre institut demeure unique en son genre en Ontario du fait d'offrir une variété de formations sous divers formats, spécifiquement en français en matière de violence faite aux femmes.



L'une des priorités identifiées fut de développer une image de marque et un site Internet pour l'Institut, ainsi que refaire celui de l'AOCVF. Nous avons maintenant un logo pour l'Institut et un nouveau nom de site Web : [www.formationviolence.ca](http://www.formationviolence.ca)

Dans le cadre des activités de l'Institut en 2013-2014, 667 personnes ont reçu diverses formations, soit en personne au niveau provincial ou dans les régions à travers l'Ontario, soit par la formation en ligne ou par webinaire. Nous avons également soutenu des organismes membres pour l'offre ou la participation à des formations.

De plus, nous avons développé de nouveaux produits comme des résumés audio de certains modules de la formation en ligne, des capsules d'information écrite diffusée dans notre réseau, des diaporamas de sensibilisation et des clips vidéo de sensibilisation.

Nous avons également préparé un catalogue des publications produites par l'AOCVF qui permet d'avoir une vue d'ensemble de tout ce qui est disponible aux organismes membres et aux autres organismes pouvant être intéressés par ces enjeux. Ce catalogue nous permettra également de faire connaître le travail d'AOCVF à l'extérieur du réseau.

« 94 % des participantes ont déclaré que la formation et les ressources fournies les aideront à consolider leurs pratiques d'intervention. »

### Formation des professionnel.le.s du secteur de la justice sur les agressions à caractère sexuel

En 2013-2014, AOCVF a eu la chance de commencer un nouveau projet visant à former les professionnel.le.s du secteur de la justice à la problématique de la violence à caractère sexuel. AOCVF a choisi de se concentrer sur les professionnel.le.s directement en contact avec les victimes, notamment les futurs policiers et policières et celles et ceux en activité, les répartiteurs et répartitrices du 911, le personnel du Programme d'aide aux victimes et aux témoins et les avocats et avocates de la Couronne et leurs adjoints et adjointes.

Après consultation, les besoins suivants de formation sont ressortis :

- Mieux comprendre les mythes liés aux agressions sexuelles et mieux comprendre le vécu des survivantes, notamment les défis et obstacles auxquels elles font face lors du processus criminel
- Analyser les changements à apporter dans les pratiques de travail afin de faciliter l'accueil et le suivi auprès des survivantes

Par la suite, AOCVF a développé différents modèles de formation adaptés aux différents professionnel.le.s. En 2013-2014, la formation a été offerte à des étudiants et étudiantes de Technique des services policiers au Collège Boréal et à des répartiteurs et répartitrices du 911.

### Projet « Enfants exposés à la violence »

Grâce à un financement pour les 5 prochaines années par le Ministère du procureur général, ce projet permettra de :

- Participer au comité encadreur et au comité d'évaluation des outils dans le cadre de la recherche universitaire sur l'intervention auprès des mères et enfants, qui vise la création d'un outil de communication mère-enfants spécifique à la réalité francophone du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario
- Développer de nouveaux outils afin de faciliter l'accès aux services : clips vidéos
- Organiser des rencontres annuelles des intervenantes travaillant auprès des enfants
- Élargir le bassin d'intervenantes formées à l'utilisation des outils déjà créés par l'AOCVF

### Projet « Améliorer l'accès à des ateliers de sensibilisation pour les femmes âgées francophones en Ontario survivantes de violence à caractère sexuel »

Grâce à un financement de 5 ans, ce projet permettra de :

- Organiser une rencontre annuelle des intervenantes travaillant auprès des femmes âgées
- Préparer des messages clés et des stratégies de communication qui permettront de rejoindre plus de femmes âgées
- Soutenir les CALACS pour l'organisation d'ateliers et de groupes de discussion à l'intention des femmes âgées

## 2. Améliorer l'accès à la justice

### Centre de services juridiques pour les femmes francophones en Ontario

Le travail de mise en œuvre du Centre de services juridiques pour les femmes francophones de l'Ontario (CSJFFO) se poursuit grâce au soutien financier de la Fondation Trillium et de l'initiative « agente de soutien dans le contexte de la Cour de la famille » financé par le ministère du Procureur général de l'Ontario.

Nous avons produit une courte vidéo promotionnelle qui explique le service que nous offrons grâce à la technologie des communications. Cette vidéo a été distribuée dans les centres où nous avons commencé le service.

Ce centre participe à l'amélioration de l'accès à la justice en offrant des services d'information juridique autant aux agentes de soutien à la Cour et aux intervenantes qu'aux femmes, et d'accompagnement virtuel aux femmes dans leur processus juridique, tout en poursuivant le travail d'éducation juridique populaire auprès de la population francophone concernant les droits des femmes et les droits de la minorité linguistique.

Cette année, nous avons offert des services d'information juridique aux agentes de soutien dans le contexte de la Cour de la famille et aux intervenantes à 39 reprises. Nous avons partagé avec elles plusieurs ressources pour les soutenir et les aider à mieux comprendre les différents éléments en droit de la famille et les diverses lois applicables.

Le projet a été bien reçu par les femmes, aux prises avec un litige à la Cour de la famille, que nous avons aidées. Notre service a pu informer et guider les femmes dans leurs démarches à la Cour de la famille (p. ex., introduction d'une requête, motion, motion pour modification d'une ordonnance, les contrats familiaux, etc.) et cela, à chaque étape. Nous avons également pu les aider à documenter les faits de leur histoire, discuter avec elles des ordonnances temporaires ou finales de leur situation, les préparer à des rencontres éventuelles avec leur avocate ou leur avocat, les orienter vers les ressources disponibles en ligne ou dans leur communauté. L'information permet aux femmes une reprise de pouvoir sur la situation. Les consultations sont préparées afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque femme et cela, selon le rythme de celles-ci. Ce projet fait en sorte que les femmes aux prises avec un litige à la Cour de la famille ont une meilleure compréhension des procédures, des lois et de leurs droits. Notre projet peut donc fournir de l'information en droit de la famille tout en appuyant la femme au niveau émotif. L'approche humaine et personnalisée lors des consultations fait de ce projet un succès.

Nous poursuivons notre travail d'analyse des enjeux et la diffusion d'information juridique dans le secteur de la violence faite aux femmes. Cette année, nous avons produit, entre autres, une « boîte à outils sur les services en français (SEF) ». Cette boîte à outils aborde le cadre juridique des SEF, l'offre active des SEF, les besoins et les droits des femmes francophones victimes de violence, le rôle de la travailleuse de soutien à la cour, ainsi que les outils et les ressources disponibles. Ce document est aussi disponible en anglais afin de permettre une diffusion plus large à l'ensemble des agentes de soutien à la cour et d'autres intervenantes auprès des femmes.



Nous avons aussi développé 2 webinaires destinés aux agentes de soutien dans le contexte de la Cour de la famille afin de contribuer à leur développement professionnel.

Le site Web [www.droitsdesfemmes.ca](http://www.droitsdesfemmes.ca) complète le centre de services juridiques en offrant de l'information juridique, une section sur les enjeux juridiques, des ressources ainsi qu'un forum de discussion et une formation en ligne sur le droit de la famille.

Saviez-vous qu'en Ontario, 60 % des femmes se présentent à la Cour de la famille sans avocate ou avocat?

### Formation des agentes de soutien à la Cour de la famille (ASCF)

La formation annuelle des agentes de soutien à la Cour de la famille s'est tenue en octobre 2013. Une partie de la formation a également été ouverte aux intervenantes du réseau faisant un travail similaire. La formation se déroulait sur une période de deux jours. La première journée portait sur le fonctionnement de la Cour de la famille, les procédures, les documents, les échéanciers, la médiation, les enjeux financiers, les ordonnances de non-communication et les ressources. La deuxième journée était consacrée à des discussions et à des partages d'expérience des intervenantes. Nous avons également consacré une partie de la journée au bien-être des intervenantes et à des façons de prendre soin d'elles dans le cadre de leur travail.

### En route vers les États généraux de 2014

La planification des États généraux 2014 qui se dérouleront les 25, 26 et 27 novembre 2014 à Ottawa va bon train. Ces dates coïncident avec le début des 16 jours d'activisme pour l'élimination de la violence faite aux femmes.

Le document préparatoire aux ÉG 2014 « Éliminer la violence faite aux femmes en Ontario français : une tâche ardue » sur l'état des lieux dans notre secteur est sur le point d'être diffusé.

Cet événement rassembleur permettra de faire le point sur l'évolution des services en français tant en matière de violence conjugale que d'agression à caractère sexuel, de discuter des avancées et des défis, et de déterminer des pistes d'action pour guider notre travail pour les années à venir.

## Remerciements

En plus des organismes membres et autres organismes collaborateurs déjà cités dans le présent rapport, nous tenons à remercier de leur soutien continu, les organismes provinciaux francophones suivants avec lesquels, au cours des années, nous avons bâti des liens de collaboration dans le cadre de divers projets :

Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO)  
Association française des municipalités de l'Ontario (AFMO)  
Centre ontarien de prévention des agressions (COPA)  
Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)  
Le Phénix  
Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (MOFIF)

## Remerciements aux bailleurs de fonds

Nous tenons à remercier les bailleurs de fonds et partenaires gouvernementaux qui nous ont permis de réaliser les projets de cette année :

Direction générale de la condition féminine de l'Ontario (DGCFO)  
Fondation Trillium de l'Ontario  
Luke's Place  
Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario (MSSC)  
Ministère du Procureur général (MPG), Division des services aux victimes et aux personnes vulnérables  
Office des affaires francophones (OAF)  
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario (SAPAO)

Par la présente, AOcVF déclare que toutes les mesures sont prises afin de se conformer aux lois et aux règlements pertinents et que l'organisme respecte son mandat et ses règlements internes dans la réalisation de ses activités.

Déposé à Ottawa le 16 octobre 2014, lors de l'Assemblée générale annuelle.



---

Jeanne Françoise Mouè,  
Présidente du conseil d'administration